



MMA

ITINÉRAIRES SEPTEMBRE 2017

Support en unités de compte adossé à un titre de créance et présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance

Assurance vie et capitalisation

Offre limitée du 4 septembre 2017 au 15 décembre 2017
(sous conditions et sous réserve de disponibilité)

Durée d'investissement conseillée : 8 ans maximum (hors cas de remboursement anticipé automatique comme décrit en page 5)

Document à caractère publicitaire.





Un support indexé sur l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 %

L'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (« Euro iSTOXX® 70 EWD5 »), est un nouvel indice de la gamme STOXX lancé le 29 avril 2016, qui est composé des 70 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle. Il s'agit des 70 plus grandes capitalisations boursières composant l'indice Euro STOXX (Ticker : SXXE), indice représentatif des grandes et moyennes capitalisations boursières de la zone euro. Ces 70 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans impact lié à la capitalisation boursière.

L'indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par les actions composant l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an. À titre d'information, le montant moyen des dividendes payés sur la période 2009-2017 s'élève à 3,94 %. **Les montants des dividendes passés ne préjugent pas des montants des dividendes futurs.** L'indice est accessible entre autres sur le site de STOXX (www.stoxx.com), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : ISX70D5 Index; code ISIN : CH0321427582)

Niveaux historiques (entre le 20 juin 2009 et le 20 juin 2017)



Source : Bloomberg, le 20 juin 2017

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. **LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS.** L'indice a été lancé le 29 avril 2016, toutes les données précédant cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Taux de rendement actuariels futurs

Tableau de présentation des taux de rendement actuariels futurs, nets de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux, dans le cas d'un gain en années 4, 5, 6, 7 ou 8 :

	Années de remboursement anticipé automatique et échéance ⁽¹⁾				
	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8
Coupon brut⁽²⁾ (si le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % est supérieur ou égal à 85 % de son niveau initial)	(5,75 % X 4) = 23 % ⁽²⁾	(5,75 % X 5) = 28,75 % ⁽²⁾	(5,75 % X 6) = 34,50 % ⁽²⁾	(5,75 % X 7) = 40,25 % ⁽²⁾	(5,75 % X 8) = 46 % ⁽²⁾
Taux de rendement actuariel net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux (contrats avec un taux de frais de gestion de 0,80 %)	4,34 %	4,24 %	4,14 %	4,03 %	3,94 %
Taux de rendement actuariel net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux (contrats avec un taux de frais de gestion de 1 %)	4,13 %	4,03 %	3,93 %	3,82 %	3,73 %
Taux de rendement actuariel net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux (contrats avec un taux de frais de gestion de 1,10 %)	4,02 %	3,92 %	3,82 %	3,72 %	3,63 %

(1) Dates de remboursement anticipé automatique : 19 janvier 2022 (année 4), 19 janvier 2023 (année 5), 19 janvier 2024 (année 6), 20 janvier 2025 (année 7); échéance le 19 janvier 2026 (année 8).

(2) Exprimé en pourcentage de la valeur nominale du support correspondant au gain brut perçu en cas de réalisation d'un scénario de marché défini à l'avance.

Scénarios de marché

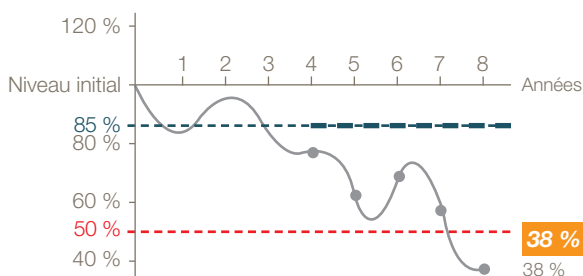
Les données chiffrées utilisées dans ces scénarios n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

Ces scénarios n'ont pas de valeur contractuelle. Les taux de rendements actuariels nets précisés dans les scénarios sont calculés avec un taux de frais de gestion de 1,10 %, hors prélèvements sociaux et fiscaux.

- Barrière de remboursement automatique avec coupon brut⁽¹⁾ par anticipation ou à l'échéance
- Niveau de remboursement du support, en pourcentage du capital initialement investi⁽²⁾
- Seuil de perte en capital à la date de constatation finale
- Évolution de l'indice Euro iSTOXX[®] 70 Equal Weight Decrement 5 %
- Niveau de l'indice Euro iSTOXX[®] 70 Equal Weight Decrement 5 % aux dates de constatation intermédiaire et finale

➤ Scénario défavorable : baisse continue de l'indice sur 8 ans et clôture à la date de constatation finale en dessous du seuil de perte en capital (50 % du niveau initial de l'indice)

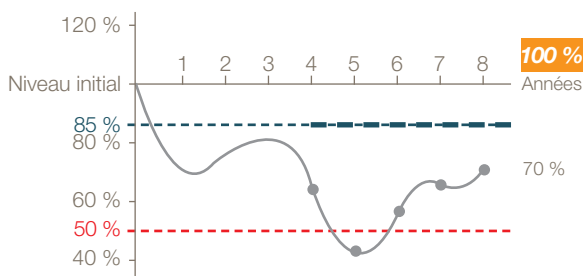
Niveau de l'indice



- Niveau final de l'indice : 38 % du niveau initial de l'indice.
- Remboursement à l'échéance : la valeur finale de l'indice, soit 38 % de votre capital initialement investi⁽²⁾.
- Taux de rendement actuariel net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux : **-12,23 %** (égal au taux de rendement actuariel net pour un investissement direct dans l'indice).
- **Dans ce scénario, vous subissez une perte en capital de 62%. Dans le pire des scénarios, vous pouvez subir une perte totale en capital.**

➤ Scénario intermédiaire : baisse de l'indice sur 8 ans et clôture à la date de constatation finale au-dessus du seuil de perte en capital (50 % du niveau initial de l'indice)

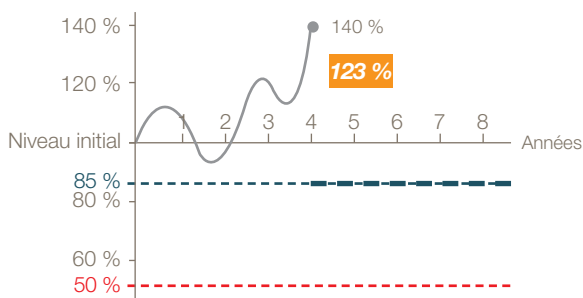
Niveau de l'indice



- Niveau final de l'indice : 70 % du niveau initial de l'indice.
- Remboursement à l'échéance : le capital initialement investi (100%)⁽²⁾.
- Taux de rendement actuariel net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux : **-1,10 %** (contre -5,36 % dans le cas d'un investissement direct dans l'indice).

➤ Scénario favorable et de plafonnement du coupon brut⁽¹⁾ : hausse de l'indice en année 4, remboursement automatique anticipé

Niveau de l'indice



- Niveau de l'indice à l'issue de l'année 4 : 140 % du niveau initial.
- Remboursement automatique anticipé à l'issue de l'année 4 : le capital initialement investi⁽²⁾ (100 %) + un coupon brut⁽¹⁾ de 5,75 % par année écoulée (soit 23 %), soit un total brut de 123 %.
- Taux de rendement actuariel net de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux : **4,02 %** (contre 7,36 % dans le cas d'un investissement direct dans l'indice). Le plafonnement du coupon brut ne permet pas de profiter pleinement de la hausse de l'indice.

(1) Exprimé en pourcentage de la valeur nominale du support correspondant au gain brut perçu en cas de réalisation d'un scénario de marché défini à l'avance.

(2) Net des éventuels arbitrages et/ou rachats partiels, hors frais d'entrée et frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors prélèvements sociaux et fiscaux et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur (Natixis).

Avantages / Inconvénients

➤ Avantages

- MMA Itinéraires Septembre 2017 vous permet de vous exposer à un indice représentatif du marché actions européen : **Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 %** (« Euro iSTOXX® 70 EWD5 »), composé des 70 plus grandes capitalisations boursières de la zone euro.
- De l'année 4 à l'année 7, dès lors qu'à l'une des dates de constatation intermédiaire le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est **supérieur ou égal à 85 % de son niveau initial**, un mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et vous recevrez⁽¹⁾ alors votre capital initialement investi⁽²⁾ et **un coupon brut⁽³⁾ de 5,75 % par année écoulée depuis la date de constatation initiale**.
- À l'échéance des 8 ans, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé et que le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à 85 % de son niveau initial, alors vous recevrez⁽¹⁾, **un coupon brut⁽³⁾ de 46 %** (équivalent à un coupon brut⁽³⁾ de 5,75 % par année écoulée).
- Votre capital initialement investi⁽²⁾ sera remboursé à l'échéance des 8 ans, si à la date de constatation finale, le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à 50% du niveau initial de l'indice.

➤ Inconvénients

- MMA Itinéraires Septembre 2017 présente **un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie** (en cas de rachat, arbitrage, dénouement par décès avant la date de remboursement prévue par le mécanisme du support, la valeur de l'unité de compte dépend alors des paramètres de marché du jour) et **à l'échéance des 8 ans** (si le niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est strictement inférieur à 50 % du niveau initial de l'indice). Une faible variation à l'échéance du niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 autour des seuils de 50 % et de 85 % de son niveau initial peut faire fortement varier la valeur de remboursement de MMA Itinéraires Septembre 2017.
- En acquérant ce support, vous êtes exposé à un éventuel défaut, à **une éventuelle faillite ou une éventuelle mise en résolution de Natixis (l'Émetteur)** qui induit un risque sur le remboursement du capital ou à **une dégradation éventuelle de qualité de crédit de l'Émetteur** qui induit un risque sur la valeur de marché du support.
- **Le coupon brut⁽³⁾ est plafonné** à 23 %, 28,75 %, 34,50 %, 40,25 % ou 46 % selon l'année de remboursement (années 4 à 8), même si l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 enregistre une hausse supérieure depuis la date de constatation initiale.
- **Vous ne connaissez pas à l'avance la durée effective de votre investissement** qui peut varier entre 4 ans et 8 ans.
- L'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est **calculé en réinvestissant les dividendes nets détachés par les actions qui le composent et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an**. Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5 % par an.

(1) Le montant dû aux dates de remboursement prévues par le mécanisme du support net de frais d'entrée et de frais de gestion annuels est arbitré automatiquement et sans frais sur un support en unités de compte monétaire de votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Le support n'existe plus mais le contrat se poursuit.

(2) Net des éventuels arbitrages et/ou rachats partiels, hors frais d'entrée et frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors prélèvements sociaux et fiscaux et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur (Natixis).

(3) Exprimé en pourcentage de la valeur nominale du support correspondant au gain brut perçu en cas de réalisation d'un scénario de marché défini à l'avance.

Fonctionnement du support

➤ En bref

- Un support indexé sur l'**indice Euro iSTOXX® 70 EWD5**, calculé les dividendes nets réinvestis et en soustrayant 5 % par an.
- Un **mécanisme de remboursement automatique anticipé tous les ans, de l'année 4 à l'année 7**, avec l'opportunité de recevoir⁽¹⁾, le cas échéant, en plus du remboursement du capital initialement investi⁽²⁾ un **coupon brut⁽³⁾ de 5,75 % par année écoulée**, si à l'une des dates de constatation intermédiaire, le niveau de l'indice est supérieur ou égal à 85 % de son niveau initial.
- En l'absence de remboursement automatique anticipé, à l'échéance :
 - l'opportunité de bénéficier, d'un coupon brut⁽³⁾ de 46 % (équivalent à un coupon brut⁽³⁾ de 5,75 % par année écoulée), si le niveau de clôture de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à 85 % de son niveau initial à la date de constatation finale.
 - le remboursement du capital initialement investi⁽²⁾ dès lors que le niveau de clôture de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est supérieur ou égal à 50 % de son niveau initial à la date de constatation finale.
 - Dans le cas contraire, vous subissez **une perte en capital partielle ou totale**.

➤ En détail

Date de constatation initiale

Le 5 janvier 2018, le niveau de clôture de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 est retenu comme niveau initial.

Un remboursement anticipé automatique possible chaque année, à partir de l'année 4...

De l'année 4 à l'année 7, si le niveau de clôture de l'indice Euro iSTOXX® 70 EWD5 à l'une des dates de constatation intermédiaire (le 5 janvier 2022, le 5 janvier 2023, le 5 janvier 2024 ou le 6 janvier 2025) est supérieur ou égal à 85 % de son niveau initial, alors le support est automatiquement remboursé par anticipation.

Vous recevrez⁽¹⁾ à la date de remboursement automatique anticipé correspondante (le 19 janvier 2022, le 19 janvier 2023, le 19 janvier 2024 ou le 20 janvier 2025) :

- **Le capital initialement investi⁽²⁾**
 - Et un coupon brut⁽³⁾ de 5,75 % par année écoulée, soit :
 - **23,00 %** si le remboursement a lieu en année 4,
 - **28,75 %** si le remboursement a lieu en année 5,
 - **34,50 %** si le remboursement a lieu en année 6,
 - **40,25 %** si le remboursement a lieu en année 7,

Le remboursement automatique anticipé met fin au support⁽¹⁾.

...ou un remboursement à l'échéance, l'année 8

Le remboursement anticipé automatique du support n'a pas eu lieu et le support se poursuit donc jusqu'à la date de remboursement final (le 19 janvier 2026) :

- **Si le niveau final de l'indice, à la date de constatation finale (le 5 janvier 2026), est supérieur ou égal à 85 % de son niveau initial, alors vous recevrez, à la date de remboursement final :**
 - Le capital initialement investi⁽²⁾
 - Et un gain de 46 %⁽³⁾ (soit un coupon brut⁽³⁾ de 5,75 % par année écoulée)
- **Si le niveau final de l'indice, à la date de constatation finale (le 5 janvier 2026), est strictement inférieur à 85 % de son niveau initial, mais supérieur ou égal à 50 % de ce niveau initial, alors vous recevrez, à la date de remboursement final :**
 - Le capital initialement investi⁽²⁾
- **Si le niveau final de l'indice, à la date de constatation finale (le 5 janvier 2026), est strictement inférieur à 50 % de son niveau initial (franchissement du seuil de perte en capital), alors vous recevrez, à la date de remboursement final :**
 - Le capital initialement investi⁽²⁾ diminué de la baisse finale de l'indice

Dans ce scénario, vous subissez une perte partielle ou totale du capital.

(1) Le montant dû aux dates de remboursement prévues par le mécanisme du support net de frais d'entrée et de frais de gestion annuels est arbitré automatiquement et sans frais sur un support en unités de compte monétaire de votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Le support n'existe plus mais le contrat se poursuit.

(2) Net des éventuels arbitrages et/ou rachats partiels, hors frais d'entrée et frais de gestion annuels du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, hors prélèvements sociaux et fiscaux et sauf faillite, défaut de paiement ou mise en résolution de l'Émetteur (Natixis).

(3) Pourcentage de la valeur nominale correspondant au gain brut perçu en cas de réalisation d'un scénario de marché défini à l'avance.

Principales caractéristiques du support

Code ISIN :	FR0013264009	
Forme juridique :	Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance	
Émetteur :	Natixis SA (Moody's : A2 / S&P : A / Fitch Ratings : A). Notation en vigueur au 22/06/2017. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.	
Valeur nominale :	100 €	
Souscription :	Du 4 septembre 2017 au 15 décembre 2017 (sous conditions et sous réserve de disponibilité)	
Durée d'investissement conseillée :	8 ans maximum	
Commissions de distribution :	Natixis paiera à MMA Vie en sa qualité de distributeur une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) d'un maximum de 0,90 % TTC du montant des Titres effectivement placés. Le détail de ces commissions est disponible auprès du distributeur sur demande.	
Sous-jacent :	L'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % (dividendes nets réinvestis et en retranchant un prélèvement forfaitaire de 5 % par an) (code Bloomberg : ISX70D5 index)	
Date d'émission :	4 septembre 2017	
Dates clés :	Date de constatation initiale :	
	5 janvier 2018	
	Dates de constatation intermédiaire :	Dates de remboursement automatique anticipé :
	Année 4 : 5 janvier 2022	Année 4 : 19 janvier 2022
	Année 5 : 5 janvier 2023	Année 5 : 19 janvier 2023 ⁽¹⁾
	Année 6 : 5 janvier 2024	Année 6 : 19 janvier 2024 ⁽¹⁾
	Année 7 : 6 janvier 2025	Année 7 : 20 janvier 2025 ⁽¹⁾
	Date de constatation finale :	Date de remboursement final :
Année 8 : 5 janvier 2026	Année 8 : 19 janvier 2026 ⁽¹⁾	
Double valorisation :	Une double valorisation est établie par Thomson Reuters Pricing Partners sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Natixis.	
Cotation :	Marché réglementé de la Bourse de Luxembourg	
Documentation juridique :	Le Prospectus de Base relatif au programme d'émission a été approuvé le 13 juin 2017 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa 17-270 et est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com). Les Conditions Définitives de l'émission relatives au titre de créance datées du 31 août 2017 sont disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu) et sur le site de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com). Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives peuvent être obtenus gratuitement auprès de Natixis à l'adresse suivante : Natixis – 47 quai d'Austerlitz – 75013 PARIS, sur simple demande.	

(1) Sous réserve de l'absence d'un précédent remboursement anticipé automatique.

Vous supportez le risque éventuel de faillite, de défaut de paiement ou de mise en résolution de l'Émetteur.

Le support est proposé en qualité d'unités de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation dans la perspective d'un investissement jusqu'à la date de remboursement final prévue par le support (19 janvier 2026 en l'absence de remboursement anticipé automatique). Le rendement de l'unité de compte à la date de remboursement final du support est conditionné par sa détention jusqu'à cette date. **En cas de sortie de l'unité de compte avant cette date (rachat, arbitrage ou dénouement par décès), le rendement peut être supérieur ou inférieur à celui résultant des modalités décrites dans la présente brochure, voire négatif. Vous prenez alors un risque de perte partielle ou totale en capital non mesurable a priori. Il est à noter que le remboursement du support à la date de remboursement final peut aussi avoir lieu avec une perte en capital. Le montant remboursé est arbitré automatiquement et sans frais vers un support en unités de compte monétaire de votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation.**

L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas.

Facteurs de risque : Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section facteurs de risque du Prospectus de Base. MMA Itinéraires Septembre 2017 est notamment exposé aux risques suivants :

Risque découlant de la nature du titre de créance : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du titre de créance pourra être inférieur à son prix de souscription. **L'investisseur peut subir une perte en capital non mesurable a priori et pouvant être totale.** L'évolution de MMA Itinéraires Septembre 2017 pourra différer de l'évolution de l'indice.

Risque lié au sous-jacent : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % et donc à l'évolution du marché actions européen.

Risque lié aux marchés de taux : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du titre de créance provoquera une baisse de sa valeur.

Risque de liquidité : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité de MMA Itinéraires Septembre 2017, voire même le rendre totalement illiquide. Les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs titres de créance avant la date d'échéance.

Risque de perte en capital : en cas de baisse de l'indice supérieure à 50 % à la date de constatation finale, l'investisseur subit une perte en capital à l'échéance pouvant être totale.

Risque de contrepartie : le client est exposé au risque de faillite, de défaut de paiement et de mise en résolution de l'Émetteur. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de commercialisation, le 4 septembre 2017. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription à MMA Itinéraires Septembre 2017.

Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur : conformément à la réglementation relative au mécanisme de renouveau interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'Émetteur, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

AVERTISSEMENT

Commercialisation dans le cadre de l'assurance vie : L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie »). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents à la souscription des titres de créance ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base (le « Prospectus ») et les conditions définitives de l'émission. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tout autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce produit est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. **IL VOUS APPARTIEN DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE A CE PRODUIT.** En cas d'incohérence entre les informations figurant dans cette brochure et les conditions définitives de l'émission des titres de créance, ces dernières prévaudront. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à leur charge, Natixis, l'émetteur du produit, et MMA Vie, chargé de la distribution de ce produit, ne pourront être tenus responsables des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ce produit. Ce document ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Les affirmations, hypothèses contenues dans ce document peuvent contenir des prédictions et ainsi contenir des risques et des incertitudes. Les résultats constatés et les développements peuvent différer substantiellement de ceux exprimés ou qui sont implicites dans les affirmations, hypothèses et opinions en fonction d'une variété de facteurs. Il ne peut y avoir de garantie que les résultats projetés, les projections ou les développements seront atteints. Aucune déclaration ou garantie explicite ou implicite n'est donnée par Natixis quant à l'accomplissement ou le bien fondé, de toute projection, tout objectif, estimation, prévision, affirmation, hypothèse et opinion contenu dans ce document et nul ne doit s'y fier. Rien dans ce document est ou doit être considéré comme une promesse ou une garantie quant au futur. D'autre part, il est à noter que, dans le cadre de ses activités, Natixis peut être amenée à avoir des positions sur les instruments financiers et sur l'émetteur au titre desquelles des recommandations ou opinions peuvent être données dans le document et les pièces jointes communiquées. Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document. Ce support n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Natixis n'est pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Prospectus de base relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 13 juin 2017 par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») sous le visa n°17-270 (le « Prospectus »). Il est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), et sur le site dédié de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com) et/ou peut être obtenu gratuitement auprès de Natixis à l'adresse suivante : Natixis – 47 quai d'Austerlitz – 75013 PARIS, sur simple demande. Les Conditions Définitives de l'émission sont disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu). Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Natixis est agréée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque - prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque centrale européenne (BCE).

AVERTISSEMENT DE STOXX LTD

Euro iSTOXX® 70 Equal Weight Decrement 5 % ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Instruments Financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.

MMA Vie Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, RCS Le Mans 775 652 118

MMA Vie - Société Anonyme au capital de 142 622 936 euros, RCS Le Mans 440 042 174

Sièges sociaux : 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans Cedex 9 - Entreprises régies par le code des assurances

